

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019/2020

Pour une **PREMIERE** inscription à la maternelle ou au primaire, les parents doivent **d'abord** se rendre **à la Mairie** aux dates ci-dessous munis des documents suivants :

- Copie + original du Livret de famille
- éventuellement un extrait du jugement de divorce (Pages concernant l'autorité parentale)
- Copie de justificatif de domicile récent moins de 3 mois (ex : facture EDF, facture eau, impôt, etc ...)
- Autorisation du maire de Chis pour les résidents de Chis
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés
- Copie + original du Carnet de santé de l'enfant
- un RIB pour paiement cantine-garderie

**Ce même jour, après leur passage en Mairie, les parents iront à l'école valider l'inscription de leur(s) enfant(s) auprès de la directrice.**

Vous pouvez également télécharger le document « inscription scolaire 2019-2020 » sur notre site <https://www.mairie-orleix.fr>, le remplir et nous le ramener avec les pièces demandées.

	<b>Permanences Mairie</b>	<b>Permanences Ecoles</b>
Lundi 27/05/2019	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00	13h30 – 18h00 Uniquement école élémentaire
Mardi 28/05/2019	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00	16h15 – 18h00
Lundi 03/06/2019	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00	13h30 – 18h00
Mardi 04/06/2019	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00	16h15 – 18h00



Le Maire,  
Charles HABAS

